



24^{ème} Tournoi Rapide d'Échecs Jean Veyrinas
Aigrefeuille sur Maine dimanche 5 février 2023

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : PRESENTATION

Le club d'échecs d'Aigrefeuille sur Maine, dénommé Échiquier de Sèvre et Maine, organise le dimanche 5 Février 2023 le 24^{ème} tournoi d'échecs Rapide Jean Veyrinas.

Article 2 : REGLES ET APPARIEMENTS

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E), applicable à partir du 1^{er} janvier 2023. Les règles d'appariement sont celles du C04 (Fide Handbook) : sept rondes, appariements au système suisse classique, sans aucune protection (clubs, ligue, famille...), assisté par ordinateur (programme PAPI_3.3.6, homologué par la F.F.E.).

Les joueurs seront appariés en fonction de leur classement ELO rapide ou FIDE de février 2023. La présentation de la licence A ou B, valable pour la saison en cours, est obligatoire.

Tout joueur non licencié peut prendre une licence sur place auprès de l'arbitre.

Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout joueur n'ayant pas rejoint la salle de jeu d'une compétition de la FIDE avant le tirage au sort doit être exclu du tournoi, sauf s'il se présente avant l'appariement d'une autre ronde (Chapitre C Retardataires p.192 LA)

Pointage auprès de l'arbitre au plus tard à 9h 20 pour être apparié pour la ronde 1

**Attention : L'ensemble des Tournoi A et B est limité à 162 joueurs maximum
Le Tournoi Jeunes est limité à 40 joueurs**

Article 3 : CADENCES

3 tournois sont proposés. Ils se déroulent en 7 rondes.

Tournoi A, réservé aux joueurs ayant un Elo FIDE Rapide supérieur à 1400

Tournoi B, réservé aux joueurs ayant un Elo FIDE Rapide inférieur à 1600

Tournoi Jeunes, réservé aux joueurs de catégorie U14 et moins, ayant un Elo rapide inférieur à 1300

Tournois A et B (homologués FIDE) : Chaque joueur disposera de 12 minutes pour jouer sa partie, avec un ajout de temps de 3 secondes par coup joué. Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.

Tournoi Jeunes (homologué FFE) : Chaque joueur disposera de 15 minutes pour jouer sa partie. A la fin de la ronde, appeler l'arbitre pour qu'il vérifie la position et note le résultat.

Article 4 : HORAIRES

Les rondes démarreront aux heures suivantes :

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| - ronde 1 à 10h 00 | ronde 5 à 14h 45 |
| - ronde 2 à 11h 00 | ronde 6 à 15h 45 |
| - ronde 3 à 12h 00 | ronde 7 à 16h 45 |
| - ronde 4 à 13h 45 | Remise des prix à 17h45. |

Remarque : A partir de l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre, tout joueur dispose d'un délai de 10 minutes pour se présenter à sa table de jeu. Passé ce délai, il aura partie perdue.

Article 5 : DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de **12 €** pour les adultes et de **6 €** pour les jeunes (juniors inclus) pour les joueurs ayant réglé **avant le mercredi 01 février 2023 à minuit**. Pour les personnes réglant après cette date, ces droits seront majorés à **14 €** pour les adultes et **7 €** pour les jeunes.

Article 6 : PRIX

Le montant des prix sera affiché avant la 5^{ème} ronde. Son total atteindra 100% des droits d'inscription (tournois A et B).

Le vainqueur du tournoi A remportera un prix de 400 euros.

Le vainqueur du tournoi B remportera un prix de 100 euros.

Les prix ne sont pas cumulables. Tout joueur absent à la remise des prix (17h 45) perd le droit à son prix.

Article 7 : DEPARTAGES

Les départages suivants seront appliqués : **Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.**

Article 8 : ARBITRAGE

Responsable de l'organisation	- Sébastien TROGER	
Arbitre principal	- Nicolas BOCKSER	- Arbitre Fédéral Open 2
Arbitres adjoint(e)s	- Blandine AMOSSE - Marie BOCKSER - Romain CHARTIER	- Arbitre Fédérale Club - Arbitre Fédérale Club - Arbitre Fédéral Club

Article 9 : CONDUITE DES JOUEURS

Les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur.

Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux.

Les conversations et lectures suspectes sont interdites dans l'aire de jeu.

Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties. Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu. Une tenue correcte est exigée.

Article 10 : REGLES SPECIFIQUES

Si un joueur utilise ses deux mains pour réaliser, jouer un coup (en cas de roque, de prise ou de promotion) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal (article 7.5.4, livre de l'arbitre)

Pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera une minute supplémentaire à son adversaire (nouvelle règle FIDE, janvier 2023) ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur (Tolérance d'un coup illégal supplémentaire accordé pour le tournoi Jeunes).

Selon l'article A5 des Règles des Échecs Rapide, l'article A4 de « l'annexe A : Echecs rapides » s'applique pour la durée du tournoi (cf page 77 du livre de l'arbitre, consultable à la table d'arbitrage)

Tout joueur qui souhaite quitter le tournoi de façon définitive doit en informer l'arbitre avant le lancement de la 5^e ronde. Le cas échéant, le joueur sera apparié jusqu'à la fin du tournoi. L'arbitre principal reste le seul juge.

Article 11 : COMPORTEMENT DES JOUEURS

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur, ainsi que la Charte du joueur d'échecs. Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévue dans les règlements de la Fédération Française des Échecs.

**L'arbitre principal
Nicolas BOCKSER**

**L'organisateur
Sébastien TROGER**

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.